

Philippe GUITTET
PROVISEUR

SADEGUI Hossein
110 rue Orfila
75020 Paris
Paris le, 24/06/2009

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance de votre courrier, du 20 juin 2009, concernant la réinscription de votre fils Tristan Sadeghi en terminale ES.

Je vous avais indiqué après le dernier blocage du lycée Maurice Ravel, lors de cette année 2008-2009 que votre fils avait eu une attitude contraire aux textes fixant les droits et devoirs des lycéens. Je crois d'ailleurs qu'il ne le conteste pas :

- appel aux lycéens du lycée Hélène Boucher pour organiser ce blocage ;
- communication de la marche à suivre aux lycéens bloqueurs à partir de son téléphone portable ;
- prise de photos des personnels qui tentaient tant bien que mal d'empêcher ce blocage.

Votre fils a été au cours de cette année l'un des principaux animateurs des nombreux blocages qui ont perturbé le lycée.

Déjà l'an dernier, je vous avais convoqué avec votre fils, alors en classe de seconde, pour vous indiquer qu'il était déjà l'un des principaux artisans des blocages qui se sont déroulés lors de l'année 2007-2008.

Ces manifestations créent un trouble inacceptable dans un établissement scolaire. Les élèves les plus jeunes et les plus fragiles ont beaucoup de mal à reprendre sans encombre leur scolarité. Ces actions se déroulent dans une cité scolaire, mettant en péril la sécurité des élèves de collège notamment. Les personnels eux-mêmes craignent pour leur intégrité physique face à l'utilisation de barrières de chantier flexibles par les manifestants.

Tout ceci, vous le comprenez bien, est inacceptable.

Vous indiquez que : « Tristan n'a plus aucune intention de bloquer le lycée et doit se concentrer entièrement à ces études. » Je prends acte de cet engagement et je vous en remercie.

Mais vous pouvez comprendre que je tiens à avoir un engagement identique de Tristan, avant de pouvoir procéder à sa réinscription que je souhaite.

Tristan est capable dans sa fonction de délégué au conseil de classe et au conseil d'administration d'avoir une attitude responsable. En s'engageant à ne plus organiser ce type d'actions, il le confirmerait. Tous les professeurs s'accordent à reconnaître les qualités de Tristan dans l'exercice de sa scolarité et chacun souhaite- moi y compris- qu'il puisse poursuivre ses études à Ravel.

Comme vous, je désire apaiser les tensions : dès l'engagement écrit de votre fils nous procéderons à sa réinscription.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Philippe Guittet
Proviseur